



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION D'APPEL
D'OFFRES
DECISION DE RECONDUCTION

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNAUTE DE COMMUBES MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE
RUE DE L'ETANG
23700 AUZANCES

B - Identification du titulaire du marché public

SIVOM AUZANCES-BELLEGARDE
5 ROUTE DE SARCELLES
23700 AUZANCES
TEL : 05.55.83.93.11
SIRET : 242 301 307 000 37

C - Objet du marché public

- Objet du marché public : COLLECTE SELECTIVE TRANSPORT TRI ET TRAITEMENT DES DECHETS RECYCLABLES
- Date de la notification du marché public : 22/06/2023
- Date d'échéance de la période d'exécution en cours : 21/06/2026
- Montant du marché public :
 - Taux de la TVA : 5,5%
 - Montant HT : 40 113,01 €
 - Montant TTC : 42 319,23 €

D - Récapitulatif des décisions de reconduction

Considérant que le marché public n°2023-01 (lot 1) de collecte sélective, transport, tri et traitement des déchets recyclables, conclu entre la communauté de communes de Marche et Combraille en Aquitaine et le SIVOM d'Auzances-Bellegarde, pour une durée de 1 an reconductible tacitement à 2 reprises, prendra fin le 22 juin 2026.

Considérant que dans le cadre de la dissolution potentielle du SICTOM de Chénérailles au 1er janvier 2027, et donc la reprise de la compétence déchets par l'intercommunalité, une expertise va devoir être réalisée quant aux choix et décisions à venir concernant la collecte, le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés, pour les communes du Chauchet, Chénérailles, Issoudun-Létrieux, Lavaveix-les-Mines, Peyrat-la-Nonière, Puy-Malsignat, Saint-Chabrais, Saint-Dizier-la-Tour, Saint-Médard-la-Rochette, Saint-Pardoux-les-Cardes et Saint-Priest, et que cette étude s'intéressera à la question générale du service déchets pour les communes précitées, ainsi que celles au premier considérant.

Considérant qu'il est nécessaire, de poursuivre la réflexion stratégique globale à l'échelle de l'intercommunalité, en relation avec les intercommunalités voisines et EVOLIS 23, afin de tendre vers une harmonisation du service et d'atteindre l'objectif de réduction des déchets à traiter (135 kg par habitant à fin 2029).

Il est proposé de prolonger les marchés publics n°2023-01 et n°2023-02 en cours entre l'intercommunalité Marche et Combraille en Aquitaine et le SIVOM d'Auzances-Bellegarde, et ce jusqu'au 31 décembre 2026.

E - Composition de la commission d'appel d'offres

Lors de sa réunion en date du 10 MARS 2026 à 14h00

la commission d'appel d'offres était composée comme suit :

E1 - Membres à voix délibérative

Nom et prénom	Qualité	Titulaire (T) ou Suppléant (S)
SIMONET VALERIE	Présidente CC MCA	Présidente
RICHIN DENIS	Membre conseil communautaire	T
GRASS ALAIN	VP CC MCA	T
DUBSAY JEAN CLAUDE	Membre conseil communautaire	T
VERDIER ALEXANDRE	Membre conseil communautaire	T
PIERRON JEAN-LUC	Membre conseil communautaire	T
GRANGE DAVID	VP CC MCA	S
MEANARD BERNADETTE	Membre conseil communautaire	S
PINLON CATHERINE	Membre conseil communautaire	S
ECHEVARNE CHRISTIAN	Membre conseil communautaire	S
FAUCONNET JEAN-LOUIS	Membre conseil communautaire	S

E2 - Membres à voix consultative

Nom et prénom	Qualité

F - Fonctionnement de la commission d'appel d'offres

PV CAO - Décision de
reconduction

MP202301-01

Accusé de réception en préfecture
023-200067593-20260507-2026-DE
Date de télétransmission : 07/05/2026
Date de réception préfecture : 07/05/2026

Page 2 / 3

■ **Le quorum est atteint :**
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

La commission d'appel d'offres
(Cocher la case correspondante.)

peut

ne peut pas

valablement délibérer.

■ **Secrétariat de la commission d'appel d'offres**

(Indiquer les nom, prénom, grade et qualité de(s) l'agent(s) chargé(s) du secrétariat de la commission d'appel d'offres.)






Prescillia NOGRETTE, Référente marchés publics

G - Décision du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Le marché public, identifié ci-dessus, est reconduit pour la période allant du 22 JUIN 2026 au 31 DECEMBRE 2026.

H - Signature des membres de la commission d'appel d'offres

(Indiquer dans le tableau ci-dessous les nom et prénom de chacun des membres de la commission d'appel d'offres présents. Le procès-verbal doit être signé par tous les membres ayant siégé en séance.)

Nom et prénom	Signature
SIMONE Valérie	
Richard Denis	
Dubouaf Jean Claude	
GRANGE David	
MEYWARD Benédicte	

Date de mise à jour : 01/04/2019.